

Liamine CHEBLI

LA POLLUTION EN MEDITERRANEE

Aspects juridiques des problèmes actuels



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
29 Rue Abou Nouas, Hydra, Alger

Liamine CHEBLI

LA POLLUTION EN MEDITERRANEE

Aspects juridiques des problèmes actuels

Dr 122 (07)

I 5077 1/20



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

29 Rue Abou Nouas, Hydra, Alger



INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

LES DONNEES OCEANOGRAPHIQUES ET L'ETAT ACTUEL DE LA POLLUTION MARINE EN MEDITERRANEE.

I. EXPOSE SOMMAIRE DES CONNAISSANCES GEOGRAPHIQUES DE LA MER MEDITERRANEE

- A. Situation, étendue et configuration géomorphologique des fonds méditerranéens.
- B. Composition, rôle et propriétés des eaux de la mer Méditerranée.

II. RICHESSES EN RESSOURCES BIOLOGIQUES ET FRAGILITE ECOLOGIQUE DE LA MEDITERRANEE

- A. Diversité des peuplements marins et exploitation des espèces d'intérêt commercial.
- B. Les risques de rupture d'équilibre naturel et le pouvoir autoépurateur de la mer.

III. LES CARACTERISTIQUES DE LA POLLUTION MARINE ET LES NUISANCES AFFECTANT OU POUVANT AFFECTER LA MEDITERRANEE

- A. Sources, nature, estimation et comportement des agents polluants en mer.
- B. Etat actuel de la pollution et aggravation éventuelle de celle-ci en Méditerranée.

IV. LES CAPACITES TECHNIQUES ACTUELLES D'INTERVENTION DANS LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE.

- A. Les traitements des eaux résiduaires d'origine tellurique avant leur rejet en mer.
- B. La mise en oeuvre des moyens techniques de dépollution marine en cas d'accident en mer.

DEUXIÈME PARTIE

LES REGLES JURIDIQUES GENERALES DE PORTEE INTERNATIONALE S'APPLIQUANT AUX PROBLEMES DE POLLUTION EN MEDITERRANEE.

I. EXAMEN CRITIQUE DES CONVENTIONS INTERNATIONALES RELATIVES A LA PROTECTION DU MILIEU MARIN EN MEDITERRANEE.

- A. Evolution et développement du contenu juridique des conventions internationales en matière de pollution.
- B. Les cadres juridiques régionaux paraissent être plus fructueux que les accords internationaux.

II. INEFFICACITE ET INSUFFISANCE DE L'APPLICATION DES REGLES INTERNATIONALES DANS LA PREVENTION DE LA POLLUTION MARINE

- A. Difficultés dans le contrôle et les surveillances des activités maritimes à caractère polluant.
- B. Absence de coordination dans les programmes de protection du milieu marin.

III. LES POUVOIRS DES ETATS RIVERAINS EST L'EGARD DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE.

- A. Compétence de l'Etat en matière de lutte contre la pollution dans les limites de sa juridiction nationale.
- B. Droit d'intervention de l'Etat sur les différents espaces maritimes et notamment en haute mer.

IV. RESPONSABILITES ET OBLIGATIONS DES ETATS A L'EGARD DE LA VIOLATION DES REGLES DE PREVENTION.

- A. Principes généraux des responsabilités et obligations des Etats en matière de pollution.
- B. La répression des infractions commises dans les limites de la juridiction nationale.
- C. La répression des infractions en dehors de la juridiction nationale.
- D. Renforcement des sanctions applicables.

TROISIÈME PARTIE

LES REGLES PROPRES A LA PROTECTION DE LA MEDITERRANEE ET LES PERSPECTIVES D'UNE COOPERATION REGIONALE.

I. RECHERCHE DE DISPOSITIONS GLOBALES SUR LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE LA MEDITERRANEE.

- A. Tentative d'un programme pour coordonner les recherches, les surveillances, et assurer les échanges d'information.
- B. Essai d'une étude sur le développement, l'exploitation et la gestion des ressources naturelles.

II. ETUDE ANALYTIQUE DE LA CONVENTION-CADRE RELATIVE A LA PROTECTION DE LA MEDITERRANEE.

- A. Examen approfondi du contenu de la convention cadre pour la protection marine en Méditerranée.
- B. Les réserves que pourrait soulever le contenu juridique de cette convention-cadre.

III. ETUDE CRITIQUE DES PROTOCOLES TECHNICO-JURIDIQUES EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION EN MEDITERRANEE.

- A. Appréciation du contenu du protocole relatif aux opérations d'immersion
- B. Appréciation du contenu du protocole relatif à la pollution par les hydrocarbures et autres substances nocives.

IV. LES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR UNE EVENTUELLE COOPERATION REGIONALE EN MEDITERRANEE.

- A. Les contraintes politiques et stratégiques qui pourraient s'opposer à une entente globale.
- B. Les facteurs pouvant concourir au succès éventuel d'un accord régional en Méditerranée.

CONCLUSION

ANNEXES

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

LES DONNEES OCEANOGRAPHIQUES ET L'ETAT ACTUEL DE LA POLLUTION MARINE EN MEDITERRANEE.

I. EXPOSE SOMMAIRE DES CONNAISSANCES GEOGRAPHIQUES DE LA MER MEDITERRANEE.

- A. Situation, étendue et configuration géomorphologique des fonds méditerranéens
 - 1 - La Méditerranée occidentale
 - 2 - La Méditerranée orientale
- B. Composition, rôle et propriétés des eaux de la mer Méditerranée
 - 1 - Bilan hydrique
 - 2 - Composition et température des eaux marines
 - 3 - Rôles et mouvements des eaux marines.

II. RICHESSSES EN RESSOURCES BIOLOGIQUES ET FRAGILITE ECOLOGIQUE DE LA MEDITERRANEE

- A. Diversités des peuplements marins et exploitation des espèces d'intérêt commercial
 - 1 - Origine et diversité des peuplements marins
 - 2 - Richesses floristique et faunistique des peuplements marins.
 - a) chez les peuplements pélagiques
 - b) chez les peuplements benthiques.
 - 3 - L'état actuel de la pêche en Méditerranée
- B. Les risques de rupture d'équilibre naturel et le pouvoir autoépurateur de la mer
 - 1 - Les principaux éléments de biologie marine qui ont trait à la fragilité de la Méditerranée.
 - 2 - Possibilité autoépuratrice et capacité génératrice des eaux de la Méditerranée.

III. LES CARACTERISTIQUES DE LA POLLUTION MARINE ET LES NUISANCES AFFECTANT OU POUVANT AFFECTER LA MEDITERRANEE.

- A. Sources, nature, estimation et comportement des agents polluants en mer
- B. Etat actuel de la pollution marine, et aggravation éventuelle de celle-ci en Méditerranée
 - 1 - La pollution organique, bactérienne et virale
 - 2 - La pollution chimique.
 - a) Pollution par les métaux lourds et les composés inorganiques toxiques
 - le mercure et ses composés
 - autres métaux et leurs composés toxiques
 - l'affaire des boues rouges et les rejets de la Montedison au large du Cap Corse.
 - b) La pollution due aux pesticides
 - c) La pollution due aux détergents
 - 3 - La pollution due aux hydrocarbures
 - 4 - La pollution due aux déchets radio-actifs

5 - La pollution dûes aux agents thermiques.

IV. LES CAPACITES TECHNIQUES ACTUELLES D'INTERVENTION DANS LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE.

A. Les traitements des eaux résiduaires d'origine tellurique avant leur rejet en mer.

- 1 - Cadre général des principes de base de l'assainissement.
 - a) Les éléments qui entrent dans le programme d'assainissement
 - b) Les conditions à respecter dans les opérations d'assainissement
- 2 - Choix des systèmes d'épuration et des voies d'évacuation des affluents
 - a) Les différentes étapes de traitement d'effluents et les principaux procédés d'épuration.
 - b) Contrôle de l'épuration et surveillance des voies d'évacuation des rejets.

B. La mise en oeuvre des moyens techniques de dépollution marine en cas d'accident en mer.

- 1 - Les pollutions accidentelles dûes aux pétroliers
- 2 - Les pollutions accidentelles dûes au forage en mer des champs pétrolifères.

DEUXIÈME PARTIE

LES REGLES JURIDIQUES GENERALES DE PORTEE INTERNATIONALE S'APPLIQUANT AUX PROBLEMES DE POLLUTION EN MEDITERRANEE.

I. EXAMEN CRITIQUE DES CONVENTIONS INTERNATIONALES RELATIVES A LA PROTECTION DU MILIEU MARIN EN MEDITERRANEE.

A. Evolution et développement du contenu juridique des conventions internationales en matière de pollution.

- 1 - La convention de Genève sur la pêche et la conservation des ressources biologiques.
- 2 - La convention de Genève sur la haute mer.
- 3 - La convention de Londres de 1954 relative à la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures.
- 4 - La convention de Bruxelles sur l'intervention en haute mer en cas d'accident entraînant ou pouvant entraîner une pollution par les hydrocarbures.
- 5 - La convention de Bruxelles sur la responsabilité civile pour les dommages dûs à la pollution par les hydrocarbures.
- 6 - La convention de Londres de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires.
 - a) Annexe I relative à la prévention de la pollution par les hydrocarbures
 - b) Annexe II relative à la prévention de la pollution par les substances nocives liquides ou transportées en vrac.
 - c) Annexe III relative à la prévention de la pollution par les substances nuisibles transportées par mer en colis dans les conteneurs, dans les citernes mobiles, dans les camions citernes et dans les wagons citernes.

- d) Annexe IV et V relatives à la prévention de la pollution par les eaux usées et les ordures des navires.
- * Protocole pour étendre la convention de Bruxelles sur l'intervention en haute mer en cas de pollution massive due aux substances autres que les hydrocarbures.

- 7 - La convention de Londres de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets.
- 8 - La convention de Paris de 1974 relative à la prévention de la pollution marine d'origine tellurique.

B. Les cadres juridiques régionaux paraissent être plus fructueux que les accords internationaux.

II. INEFFICACITE ET INSUFFISANCE DE L'APPLICATION DES REGLES INTERNATIONALES DANS LA PREVENTION DE LA POLLUTION MARINE.

- A. Difficultés dans le contrôle et les surveillances des activités maritimes à caractère polluant.
- B. Absence de coordination dans les programmes de protection du milieu marin

III. LES POUVOIRS DES ETATS RIVERAINS A L'EGARD DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE.

- A. Compétence de l'Etat en matière de lutte contre la pollution dans les limites de sa juridiction nationale.
 - 1 - Contrôle des navires en passage de sortie
 - 2 - Contrôle des navires en passage d'entrée
 - 3 - Contrôle des navires en passage latéral
- B. Droit d'intervention de l'Etat sur les différents espaces maritimes et notamment en haute mer.

IV. RESPONSABILITES ET OBLIGATIONS DES ETATS A L'EGARD DE LA VIOLATION DES REGLES DE PREVENTION.

- A. Principes généraux des responsabilités et obligations des Etats en matière de pollution.
- B. La répression des infractions commises dans les limites de la juridiction nationale.
 - 1 - Sanction de la violation des règles entraînant la responsabilité pénale dans les eaux intérieures et en mer territoriale.
 - 2 - Répression des délits entraînant la responsabilité civile dans les eaux intérieures et en mer territoriale.
- C. La répression des infractions commises en dehors de la juridiction nationale.
 - 1 - Répression des infractions commises en haute mer par les navires.
 - a) en ce qui concerne la compétence prioritaire de l'Etat pavillon.
 - b) en ce qui concerne la compétence résiduelle de l'Etat pavillon.
 - 2 - Répression des infractions commises en haute mer par les opérations d'immersion.
 - 3 - Répression des infractions commises en haute mer par l'exploitation des fonds marins

D. Le renforcement des sanctions applicables.

TROISIÈME PARTIE

LES RÈGLES JURIDIQUES PROPRES A LA PROTECTION DE LA MEDITERRANEE ET LES PERSPECTIVES D'UNE COOPERATION REGIONALE.

I. RECHERCHE DE DISPOSITIONS GLOBALES SUR LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE LA MEDITERRANEE.

- A. Tentative d'un programme pour coordonner les recherches, les surveillances, et assurer les échanges d'information
- B. Essai d'une étude sur le développement, l'exploitation et la gestion des ressources naturelles.

II. ETUDE ANALYTIQUE DE LA CONVENTION CADRE RELATIVE A LA PROTECTION DE LA MEDITERRANEE

- A. Examen approfondi du contenu de la convention-cadre pour la protection marine en Méditerranée.
- 1 - Champ d'application géographique
 - 2 - Définition et clarification des notions importantes
 - 3 - Dispositions générales à l'égard du respect des autres règles de droit international
 - 4 - Engagements généraux des parties contractantes à l'égard de la protection de la Méditerranée
 - 5 - Dispositions prises à l'égard de la pollution due aux opérations d'immersion
 - 6 - Dispositions prises à l'égard de la pollution due aux navires.
 - 7 - Dispositions prises à l'égard de la pollution due à l'exploitation des fonds marins.
 - 8 - Dispositions prises à l'égard de la pollution d'origine tellurique
 - 9 - Coopération des parties contractantes à l'égard de la prévention de la pollution résultant d'une situation critique.
 - 10 - Dispositions prises pour assurer une surveillance continue en matière de pollution
 - 11 - Dispositions prises en vue d'assurer une coopération scientifique
 - 12 - Elaboration éventuelle de procédures concernant les responsabilités et la réparation des dommages.
 - 13 - Dispositions prises concernant les règlements de différends en cas de litige.

B. Les réserves que pourrait soulever le contenu juridique de cette convention cadre.

III. ETUDE CRITIQUE DES PROTOCOLES TECHNIQUE JURIDIQUES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION EN MEDITERRANEE.

- A. Appréciation du contenu du protocole relatif aux opérations d'immersion.
- 1 - Engagement des parties contractantes à prévenir la pollution due aux immersions
 - 2 - Précision de certaines définitions utiles
 - 3 - Dispositions prévues pour les substances dont l'immersion est

- 4 - Dispositions prévues pour les substances dont l'immersion est autorisée mais réglementée.
- 5 - Restrictions concernant les navires et aéronefs utilisés à des fins exclusivement gouvernementales.
- 6 - Signalisation de toute situation soupçonnée irrégulière à l'égard de l'immersion
- 7 - Réunions ordinaires et extraordinaires des parties contractantes en vue de veiller à l'application du protocole.

B. Appréciation du contenu du protocole relatif à la pollution par les hydrocarbures et autres substances nocives.

- 1 - Dispositions prises à l'égard de la pollution massive ou résultant d'un effet cumulatif
- 2 - Clarification de la notion "intérêt connexe" des Etats riverains
- 3 - Communication et échange d'informations entre les parties contractantes
- 4 - Dispositions concernant les plans d'urgence en cas de pollution grave.

IV. LES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR UNE EVENTUELLE COOPERATION REGIONALE EN MEDITERRANEE.

- A. Les contraintes politiques et stratégiques qui pourraient s'opposer à une entente globale.
- B. Les facteurs pouvant concourir au succès éventuel d'un accord régional en Méditerranée.

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

LISTE DES ANNEXES ET APPENDICES

---ooOoo---